RIOCM

UN BUDGET PRÉÉLECTORAL POUR FAIRE OUBLIER L'AUSTÉRITÉ

Analyse du budget provincial 2018-2019

Budget 2018-2019

Un budget préélectoral pour faire oublier l'austérité

Le 27 mars dernier, le ministre des Finances, Carlos Leitão, déposait son dernier budget avant les prochaines élections, qui auront lieu le 1er octobre 2018. Depuis plusieurs mois, le gouvernement a commencé une opération de charme pour faire oublier les nombreuses compressions et réformes des dernières années, qui ont mis à mal nos services publics et nos programmes sociaux.

Dans sa dernière mise à jour économique, le ministre des Finances annonçait, entre autres, une réduction du premier taux d'imposition de 16% à 15%, l'introduction d'un supplément de 100$ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires, un investissement de 2,6 milliards $ pour financer son *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale*, puis une somme de 1,1 milliard $ pour la réussite éducative ainsi que pour la santé et les services sociaux.

Poursuivant la vague d'annonces des derniers mois, le budget 2018-2019 contient toute une série de mesures touchant les jeunes, les personnes aînées, les enfants, les étudiant.e.s, les professeur.e.s et les infirmières. Toutefois, ne soyons pas dupes! Les investissements prévus ne réparent en rien les torts causés aux services publics et aux programmes sociaux du Québec par les mesures d'austérité que ce même gouvernement a imposées à la population.

Rappelons que selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), le gouvernement a effectué des compressions de plus de 4 milliards $ entre 2014 et 2016 dans à peu près tous ses secteurs d'activité[1]. Quand on voit l'ampleur des surplus accumulés à l'heure actuelle, les baisses d'impôt accordées et les cadeaux préélectoraux distribués, il est tout à fait légitime de se demander s'il était nécessaire d'aller aussi loin.

Financement des organismes communautaires

Encore une fois, le gouvernement a ignoré les revendications du milieu communautaire, qui demande un investissement de 475 millions $ dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. Pour 2018-2019, seulement 22,5 millions $ iront au rehaussement du financement des groupes. Cela notamment signifie 2,2 M$ pour la défense collective des droits, 0,8 million $ pour les corporations de développement communautaire (CDC) et 17 millions $ pour les organismes en santé et services sociaux.

Selon les informations dont dispose le RIOCM à l'heure actuelle, le montant de 17 millions $ pour les groupes en santé et services sociaux se déclinerait comme suit: il y aurait 10 millions $ d'argent neuf pour le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et 7 millions $ de plus pour augmenter les salaires. Comme l'affirme la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), il serait inquiétant que le MSSS se mette à identifier les postes budgétaires auxquels les groupes doivent consacrer une partie de leur subvention[2]. Plusieurs questions demeurent sur la manière dont cet argent sera réparti et le RIOCM vous transmettra plus d'informations sur le sujet dès qu'il en aura.

Autres mesures touchant les organismes communautaires

Programme Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV)
Dans le cadre de ce programme, 5,5 millions $ seront déployés sur quatre ans pour financer des organismes sans but lucratif qui travaillent avec les personnes aînées. Ceux-ci pourront ainsi mieux rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité pour les accompagner vers les ressources pertinentes de leur communauté.

Programme d'amélioration des maisons d'hébergement
Ce programme vient en aide aux organismes à but non lucratif responsables d'établissements destinés aux femmes et aux jeunes de 28 ans ou moins qui sont victimes de violence familiale. Il vise à rendre ces maisons salubres, sécuritaires et fonctionnelles. Pour 2018-2019, un montant de 1,8 million $ permettra la rénovation d'environ 180 logements.

Plan d'action en santé et bien-être des hommes 2017-2022
Dévoilé en août 2017, ce plan d'action ministériel prévoit un montant de 4,29 millions $ en 2018-2019 pour les organismes communautaires œuvrant en santé et bien-être des hommes.

Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels
Suite à la tenue de ce forum en décembre 2017, une somme de 25 millions $ a été annoncée pour soutenir les activités de prévention des agressions sexuelles, favoriser la réception des dévoilements et des dénonciations d'agressions sexuelles et bonifier l'aide et l'accompagnement des victimes.

Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)
Dans son *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale*, le gouvernement a annoncé qu'une somme supplémentaire de 3 millions $ serait investie dans le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) pour 2018-2019. Ce fonds contribue au financement de projets en lien avec la lutte à la pauvreté et le développement social.

Santé et services sociaux

En santé et services sociaux, la croissance des dépenses pour 2018-2019 sera de 4,6%, ce qui ne comble absolument pas le manque à gagner engendré par des années de compressions. Selon le Conference Board du Canada, il faudrait augmenter les dépenses de 5,2% pour arriver à couvrir les coûts de système[3]. Pour les deux années suivantes, le budget nous apprend que les dépenses dans ce secteur n'augmenteront que de 4%, ce qui signifie un retour à l'austérité.

Rappelons que dans les dernières années, les sommes investies en santé sont surtout allées à la rémunération des médecins. Si cette année, une plus grande part est consacrée aux établissements, qui verront leur budget croître de 5,3%, la rémunération des médecins reprendra les devants l'année prochaine.

Étant donné le projet de légalisation du cannabis du gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec mettra en place un Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis, qui sera sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce fonds permettra de financer des activités et programmes de surveillance et de recherche sur les effets du cannabis sur la santé de la population, des activités et programmes de prévention sur les méfaits de l'usage du cannabis ainsi que des soins curatifs en lien avec l'usage du cannabis.

Dans son budget, le ministre des Finances fait l'éloge de la réforme Barrette en affirmant que celle-ci a favorisé et simplifié l'accès aux services pour la population, améliorer la qualité des soins et services et optimiser la prestation de ceux-ci. Toutefois, on constate que la réalité sur le terrain est tout autre. De plus en plus de personnes ont dû mal à obtenir les soins et services auxquels elles ont droit et le personnel sur le terrain est épuisé.

Pour l'année 2018-2019, le budget de Carlos Leitão prévoit investir 85 millions $ pour diverses mesures sociales :

- Prévention des dépendances (35M$)
- Prévention des fugues chez les jeunes (11M$)
- Accès à des services de psychologie pour les jeunes (15M$)
- Services socioprofessionnels en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'en déficience physique (15M$)
- Santé et bien-être des hommes (5M$)
- Service d'intervention de crise dans le milieu 27/7 (3M$)
- Prévention des agressions sexuelles chez les enfants (1M$)

Famille

Dans son budget 2018-2019, le gouvernement se targue de mettre en place une série de mesures pour améliorer la qualité de vie des familles québécoises. Parmi ces mesures, on retrouve la hausse des frais admissibles au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants. Ainsi, les parents qui envoient leur enfant dans un service de garde non subventionné verront le plafond des frais admissibles passer de 9 000$ à 9 500$. Ainsi, le gouvernement de Philippe Couillard favorise encore une fois le réseau des garderies privées non subventionnées au détriment des services de garde à contribution réduite.

Toujours au niveau du crédit d'impôt pour frais de garde, les parents d'un enfant handicapé verront le plafond des frais de garde admissibles passer de 11 000$ à 13 000$. De plus, le gouvernement prévoit investir 1,5 million $ en 2018-2019 pour favoriser la conciliation famille-travail-études, notamment en bonifiant l'offre de services de garde lors de la relâche scolaire et la période estivale, puis en mettant en place un projet pilote de services de garde pour les travailleurs/travailleuses et les parents aux études ayant des horaires atypiques.

Le gouvernement annonce également dans le budget qu'il bonifie son soutien à la Fondation du Dr Julien, qui atteindra 7 millions $ annuellement, pour la création de nouvelles cliniques de pédiatrie sociale. Toutefois, aucun rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires famille, souvent implantés dans les quartiers depuis des années, n'est prévu.

Éducation

Du côté de l'éducation, les dépenses augmenteront de 5% en 2018-2019, puis de 3,8% l'année suivante. Ainsi, les commissions scolaires du Québec recevront cette année un montant supplémentaire de 133 millions $ pour boucler leur budget. Bien qu'on puisse se réjouir du fait que 3 100 nouveaux et nouvelles professionnel.le.s arriveront dans les écoles primaires et secondaires dès septembre 2018, il ne faut pas oublier que le réseau de l'éducation souffre depuis 2014 d'un manque à gagner de 3,7 milliards $[4]. Il faudrait donc un réinvestissement bien plus grand de la part du gouvernement pour réparer les pots cassés.

Logement

Dans son budget 2018-2019, le gouvernement du Québec a annoncé la construction de 3 000 nouvelles unités de logements sociaux dans le cadre du programme AccèsLogis et l'ajout de 225 unités du programme de Supplément au loyer. Parmi les nouveaux logements qui seront construits, 10% seront réservés à des personnes itinérantes ou à risque de le devenir ainsi qu'à des personnes présentant des problèmes de santé mentale. De plus, 100 unités seront réservées pour des projets de maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Bien que cette annonce soit positive, il reste à espérer que les montants prévus soient suffisants pour la construction des unités promises. Rappelons que les paramètres d'AccèsLogis n'ont pas été indexés depuis 2009.

Toujours en matière de logement, le gouvernement maintient sans bonifier le programme Rénovation Québec, qui appuie les municipalités qui ont mis sur pied un programme pour la rénovation de logements dans les secteurs résidentiels dégradés. Toutefois, il diminue légèrement le Programme d'adaptation à domicile, qui vise à aider les propriétaires de logements où habitent des personnes en situation de handicap à assumer le coût des travaux nécessaires pour rendre leur logement accessible et adapté à leurs besoins. Malheureusement, cela signifie que ces personnes devront continuer d'attendre plusieurs années avant d'avoir un logement qui soit adapté.

Lutte à la pauvreté et itinérance

Avec l'entrée en vigueur du programme Objectif emploi le 1er avril 2018, les personnes qui font une première demande d'aide sociale et qui acceptent de prendre part à un parcours d'employabilité ou de formation verront leur prestation bonifiée. Toutefois, il ne faut pas oublier que celles qui refuseront d'y participer verront leur prestation, qui est déjà insuffisante pour couvrir les besoins de base, coupée.

Rappelons aussi que les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi depuis plus de 66 mois verront leur prestation augmenter considérablement au cours des prochaines années. En effet, ces prestataires recevront en 2023 un revenu de base de 18 238$ pour une personne seule. Toutefois les personnes seules sans contrainte à l'emploi ne recevront qu'un mince 10 001$, accentuant ainsi l'écart entre les différentes catégories d'aide de dernier recours.

D'abord annoncée pour 2020, le gouvernement a finalement décidé de devancer la bonification de l'exemption pour la garde à contribution réduite des ménages à faible revenu. Ainsi, les familles prestataires d'aide sociale pourront envoyer leurs enfants dans un service de garde à contribution réduite sans frais 5 jours par semaine à compter du mois d'août 2018.

En matière de lutte contre la pauvreté, le budget 2018-2019 confirme plusieurs annonces faites dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale* dévoilé en décembre dernier. Rappelons que ce plan avait été sévèrement critiqué par le milieu communautaire, notamment parce qu'il met l'accent sur l'intégration en emploi plutôt que de chercher à augmenter le revenu des personnes en situation de pauvreté.

Personnes aînées

Plusieurs annonces du budget de Carlos Leitão concernent les personnes aînées. D'abord, un investissement de 229 millions $ est prévu en 2018-2019 pour les services à domicile et un autre de 96 millions $ pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). De plus, 6,3 millions $ serviront à élargir le crédit d'impôt remboursable pour l'achat ou la location de biens visant à prolonger l'autonomie des personnes aînées et 10 millions $ seront investis pour bonifier le crédit d'impôt remboursable pour les aidant.e.s naturel.le.s.

Selon l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), cette dernière somme est loin d'être à la hauteur de l'investissement humain que font ceux et celles qui prennent soin d'un proche[5]. Du côté du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ), on affirme que les crédits d'impôt sont largement insuffisants; c'est d'une stratégie nationale de soutien aux proches aidant.e.s dont le Québec a besoin.

Au cours des prochains mois, le gouvernement du Québec devrait dévoiler son *Plan d'action gouvernemental Vieillir et vivre ensemble* – Chez soi, dans sa communauté, au Québec. Il est prévu que celui-ci reconnaisse la participation sociale des personnes aînées et améliore leur qualité de vie. Ce plan d'action devrait aussi inclure un meilleur soutien aux proches aidant.e.s, une bonification du programme Municipalité amie des aînés et des mesures favorisant les relations intergénérationnelles.

Égalité entre les femmes et les hommes

Comme l'a démontré l'IRIS en appliquant une analyse différenciée selon les sexes (ADS) aux décisions budgétaires du Québec, les politiques d'austérité menées par le gouvernement libéral dans les dernières années ont principalement touché les femmes, notamment puisqu'elles constituent la majorité des employé.e.s du secteur public. On sait aussi que les femmes sont majoritaires comme bénéficiaires des services dans le domaine de la santé et des services sociaux et donc, qu'elles sont plus affectées par les compressions dans ce secteur. Enfin, on constate que les réductions de services publics occasionnent un transfert de responsabilités dans la sphère privée, où les femmes effectuent encore une majorité des tâches[6].

Malgré les propos du premier ministre selon lesquels l'égalité est une valeur fondamentale au Québec, force est de constater que cela n'a pas été une priorité pour son gouvernement. Comme nous l'avons déjà mentionné, les investissements annoncés dans le budget 2018-2019 ne parviennent pas à compenser toutes les coupes effectuées depuis 2014.

Dans ce contexte, l'annonce de 10 millions $ pour la réalisation de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes* et pour la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles* semble bien peu. Le gouvernement pourrait aussi démontrer une plus grande volonté en matière d'égalité en appliquant lui-même une ADS à ses politiques budgétaires.

Violences conjugales et sexuelles

Pour 2018-2019, un nouvel investissement de 5,1 millions $ est annoncé pour lutter contre les violences conjugales et sexuelles. Ce montant, qui passera à près de 15 millions $ en 2019-2020, servira notamment à consolider et accroître la capacité d'accueil des maisons d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale et à améliorer le traitement judiciaire des dossiers en matière de violence conjugale.

Aussi, 3,1 millions $ seront consacrés à des actions gouvernementales qui tiendront compte des réalités spécifiques des Premières Nations et des Inuits. En effet, ces initiatives iront de pair avec les principales orientations du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* et permettront de soutenir des actions de prévention et d'intervention adaptées aux réalités des communautés.

Pour la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, les sommes annoncées ne répondent pas aux besoins des femmes violentées et des organismes qui les soutiennent. Faute de place disponible, les maisons membres de ce réseau refusent chaque année entre 6 000 et 10 000 demandes d'aide[7].

Jeunesse

En 2018-2019, le gouvernement prévoit investir 6,5 millions $ pour soutenir diverses initiatives qui visent les jeunes :

- Plateforme de financement philanthropique visant le secteur privé (2,3M$)
- Programme de financement de projets jeunesse locaux (1M$)
- Soutien aux jeunes entrepreneurs avec le Chantier de l'économie sociale (0,9M$)
- Émergence de nouveaux projets favorisant les échanges intergénérationnels (1,3M$)
- Financement de la Semaine des entrepreneurs à l'école (0,2M$)

Il reste à voir si ces mesures auront un effet structurant ou s'il s'agit d'un exemple de saupoudrage d'argent préélectoral.

Conclusion

Voyant l'échéance électorale arriver à grands pas, le gouvernement de Philippe Couillard tente de faire oublier l'austérité qu'il a imposée à la population québécoise. Malheureusement, les torts qu'il a causés à nos services publics et programmes sociaux sont grands et il faudra bien plus que les quelques mesures électoralistes annoncées dans le dernier budget pour améliorer les choses.

La situation est d'autant plus frustrante que le gouvernement fait la preuve dans ce budget qu'il serait en mesure de mieux financer nos services publics et programmes sociaux, notamment s'il ne se privait pas volontairement de revenus considérables en baissant les impôts, s'il n'accordait pas de subventions à l'industrie minière et s'il ne s'entêtait pas à mettre de l'argent dans le Fonds des générations.

Rappelons aussi que la Coalition main rouge met de l'avant depuis longtemps plusieurs solutions fiscales qui permettraient de renflouer les coffres de l'État de 10 milliards $[8]. Par exemple, la mise sur pied d'un régime d'assurance médicament entièrement public lui permettrait d'aller chercher 1 milliard $ ou encore le rétablissement de la taxe sur le capital des banques 600 millions $. De plus, l'établissement de 11 paliers d'impôt pour les particuliers permettrait d'aller chercher 1 milliard $ en plus de diminuer la facture pour 94% des contribuables.

Les organismes communautaires sont aux premières loges pour constater les dégâts causés par la perte de services et l'effritement de notre filet social. Ne soyons pas dupes face à ce budget préélectoral et continuons d'exiger un véritable réinvestissement dans l'État québécois!

Notes

[1] Nguyen, Minh. 2016. Bilan de l'observatoire sur les conséquences des mesures d'austérité 2014-2016, [en ligne] https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Bilan_observatoire_WEB.pdf, p,3.

[2] Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. 2018. Campagne CA$$$H : Réaction au budget à l'issue de l'action « Haute pression ! »
[en ligne] http://trpocb.org/communique-campagne-cah-reaction-budget-a-lissue-de-laction-haute-pression/.

[3]. Confédération des syndicats nationaux. 2018. Budget 2018 - Le mirage des libéraux, [en ligne] https://www.newswire.ca/fr/news-releases/budget-2018---le-mirage-des-liberaux-678093023.html.

[4] Ibidem.

[5] Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. 2018. Budget du Québec 2018-2019 : Les aînés, parents pauvres?, [en ligne] https://www.aqdr.org/communique-budget-quebec-2018-2019-aines-parents-pauvres%E2%80%89/.

[6] Couturier Ève-Lyne et Simon Tremblay-Pepin. 2015. Les mesures d'austérité et les femmes : analyses des documents budgétaires depuis novembre 2008, [en ligne] https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Femmes_et_austerite_WEB.pdf, p.31.

[7] Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. 2018. Budget Leitão : Des moyens à la hauteur des besoins pour les femmes violentées?, [en ligne] http://fede.qc.ca/actualites/budget-leitao-moyens-hauteur-besoins-pour-femmes-violentees.

[8] Coalition main rouge. Solutions fiscales, [en ligne] http://nonauxhausses.org/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/

RIOCM
753 Mont-royal Est
Montréal, Québec,
H2J 1W8

info@riocm.ca
www.riocm.ca